

Réf: Dossier N° 009820

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUBLIME CONSEIL ASSISTANCE SARL » en abrégé « SCA SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, remblais, LOT 69, ILOT 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 1905/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME CONSEIL ASSISTANCE SARL »

en abrégé « SCA SARL »

Objet : L'Accompagnement Qualité, La Formation, le Conseil et l'Audit; Le Coaching; et Etude-Stratégie Développement, La gestion et les prestations évènementielles, l'intermédiation commerciale, financière et bancaire, La régie publicitaire, l'édition et la publication sur tout support existant ou à venir ,Assistance fiscale et comptable. Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

Prestation de services ; Formation et renforcement de capacités ;Consultance et Conseils ;

Développement personnel ; Organisation d'activités et l'évènementiel ;Vente de produits diverses ;Achat, location et vente d'immobiliers pour le compte d'un tiers ;Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, remblais, LOT 69, ILOT 7

Dirigeant(s) : M BANON DEGNINON FAUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02818 du 13/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16989/GTCA/RC/2021 du 13/07/2021

